



SNUipp-FSU 67  
4, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG  
tel : 03 90 22 13 15  
courriel : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)

Strasbourg le 1er février 2018

A M. le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
du Bas-Rhin

Objet : alerte sociale carte scolaire

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour la période du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 2018.

Le SNUipp-FSU 67, concernant la carte scolaire, demande :

- Le respect des seuils départementaux indicatifs dans toutes les écoles du département.
- Le dédoublement effectif des CP en Education Prioritaire, selon la modalité « un enseignant devant un demi groupe d'élèves dans une salle de classe ».
- Un moratoire sur les ouvertures de classes bilingues tant qu'il ne sera pas possible d'y affecter systématiquement un enseignant formé et recruté lors d'un concours de la fonction publique.
- Le rétablissement de RASED complets dans toutes les écoles qui n'en sont plus pourvues.
- Le rétablissement d'une brigade départementale destinée aux remplacements longs, permettant de « libérer » les ZIL pour les remplacements ponctuels.
- Le retour à « une classe par niveau » en SEGPA.
- Une prise en compte dans les effectifs des classes des élèves en situation de handicap : maximum de 20 élèves en cas d'inclusion d'un élève en situation de handicap.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement aux valeurs du service public d'Éducation et aux droits de ses personnels.

Catherine Le Duff  
Co-secrétaire départementale